

PRAIRIES

Indicateurs de rendement ISOP au 20 avril 2024 par région fourragère (RF) pour les prairies permanentes et temporaires

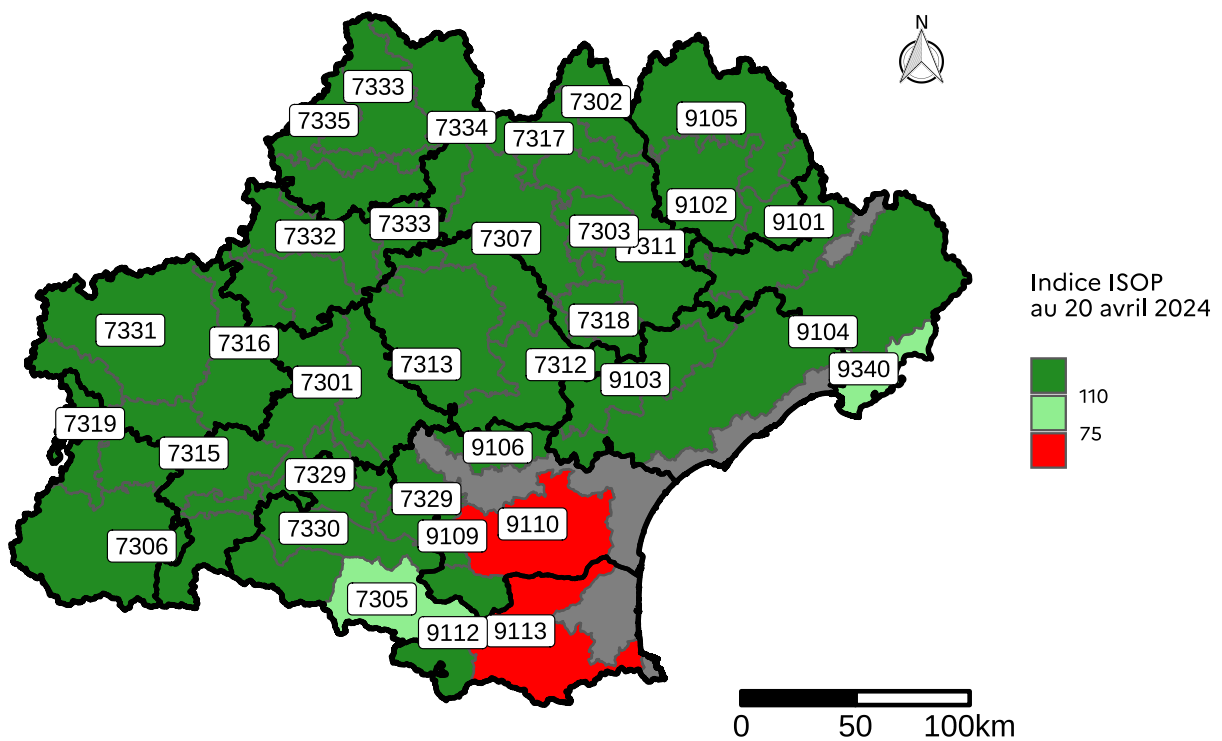


Figure 1: Cartographie des indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes d'Occitanie

Ariège

Table 1: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Ariège

RF	avril
7301	122.48
7305	105.36
7306	132.81
7329	119.34
7330	123.76

Table 2: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Ariège

RF	avril
7329	124.14

Aude

Table 3: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aude

RF	avril
9106	124.64
9109	111.32
9110	60.43
9112	128.04

Table 4: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aude

RF	avril
9106	123.93

Aveyron

Table 5: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Aveyron

RF	avril
7302	224.49
7303	194.55
7307	135.27

RF	avril
7311	192.54
7312	144.3
7317	163.16
7318	161.4
7334	156.56

Table 6: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Aveyron

RF	avril
7302	208.2
7303	185.25
7307	134.42
7311	176
7312	140.4
7317	161.03
7318	157.38
7334	147.22

Gard

Table 7: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Gard

RF	avril
7311	192.54
9101	176.19
9104	175.7
9340	95.71

Table 8: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Gard

RF	avril
7311	176

Haute Garonne

Table 9: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de la Haute Garonne

RF	avril
7301	122.48
7306	132.81

RF	avril
7313	132.56
7315	135.8
7329	119.34
7330	123.76

Table 10: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de la Haute Garonne

RF	avril
7313	128.36
7315	122.31
7329	124.14

Gers

Table 11: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Gers

RF	avril
7315	135.8
7316	127.1
7319	125.34
7331	123.18

Table 12: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Gers

RF	avril
7315	122.31
7316	128.63
7331	120.66

Hérault

Table 13: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de l'Hérault

RF	avril
7311	192.54
9103	155.48
9104	175.7

Table 14: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de l'Hérault

RF	avril
7311	176

Lot

Table 15: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Lot

RF	avril
7333	152.75
7334	156.56
7335	136.28

Table 16: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Lot

RF	avril
7333	142.76
7334	147.22

Lozère

Table 17: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes de la Lozère

RF	avril
9101	176.19
9102	209.59
9105	278.12

Table 18: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires de la Lozère

RF	avril
9102	198.82

Hautes Pyrénées

Table 19: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes des Hautes Pyrénées

RF	avril
7306	132.81
7315	135.8
7319	125.34

Table 20: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires des Hautes Pyrénées

RF	avril
7315	122.31

Pyrénées Orientales

Table 21: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes des Pyrénées Orientales

RF	avril
9112	128.04
9113	18.06

Tarn

Table 22: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Tarn

RF	avril
7307	135.27
7312	144.3
7313	132.56
7333	152.75

Table 23: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Tarn

RF	avril
7307	134.42
7312	140.4
7313	128.36
7333	142.76

Tarn et Garonne

Table 24: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies permanentes du Tarn et Garonne

RF	avril
7301	122.48
7316	127.1
7332	130.93
7333	152.75
7334	156.56

Table 25: Indicateurs de rendement calculés par le modèle ISOP pour les prairies temporaires du Tarn et Garonne

RF	avril
7316	128.63
7333	142.76
7334	147.22

Précisions

Le système Isop - Informations et suivi objectif des prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système Isop calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2 000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au-dessus de 1 000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1989-2018. L'indicateur de rendement des prairies permanentes Isop, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1989-2018. Isop est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRAE et le SSP.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
Occitanie
Service régional de l'information statistique économique et territoriale
Cité administrative – Bât. E – Bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex
Téléphone : 05 61 10 61 66
<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>

Directeur par intérim : Nicolas Jeanjean
Directeur de la publication : Gérôme Pignard
Composition, graphes et tableaux : Isabelle Dejean,
Samia Breiller-Tardy, François Julian

© Agreste 2024

